

COMMUNIQUÉ



Paris, le 13 juin 2023

46^{ème} Congrès de la Fédération APAJH : poursuivre et graver la dynamique collective pour l'Autodétermination

Du 15 au 17 juin, rendez-vous à Lille Grand Palais pour l'ensemble de ceux qui font le mouvement APAJH : personnes accompagnées, familles, militants bénévoles et professionnels seront réunis avec en point d'orgue le vote d'un texte engageant pour l'Autodétermination, et le pouvoir d'agir, de participer, et de choisir des personnes en situation de handicap.

Depuis deux ans, l'APAJH développe une dynamique collective pour nourrir sa réflexion sur l'Autodétermination, pour questionner ce concept et les pratiques d'accompagnement de la part de tous les acteurs pour que les personnes en situation de handicap puissent être pilotes de leur vie.

Le 46^{ème} Congrès s'inscrit pleinement dans une démarche exigeante

« L'esprit-même de l'APAJH est d'être défricheur, et de savoir faire un pas de côté pour se poser, tous ensemble et questionner notre rôle en tant qu'association citoyenne et employeur de l'économie sociale et solidaire. C'est exactement ce qui nous a poussés à lancer une campagne de réflexion commune et collective sur l'Autodétermination, partout en France, depuis deux ans » explique Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Une ambition qui s'est traduite dans l'ensemble de l'agenda militant : lors du Congrès de Paris en 2022, bien sûr, qui a permis à des personnes accompagnées d'exposer leur vision de l'Autodétermination, mais aussi lors de l'ensemble des Conférences des territoires APAJH, comme le précise Jean-Louis Garcia « Ce sont des rendez-vous qui nous permettent de nous réunir pour échanger sur les orientations nationales qui seront discutées au Congrès. Le Conseil d'administration fédéral a souhaité s'engager pleinement pour permettre la participation de tous à ce travail citoyen et militant. »

Une méthode pour permettre l'expression de chacun à un projet commun

Aussi, des « ateliers flash » ont été développés : des ateliers de réflexion en partant de situations vécues dans les structures, des situations qui questionnent le principe d'Autodétermination. Autour de 11 scénarios, ils permettent de présenter des cas pratiques, vécus dans le quotidien de l'accompagnement de personnes en situation de handicap, enfants et adultes, autour de nombreuses thématiques : les loisirs, l'habitat, l'autonomie financière, et même la question de la vie intime et sexuelle... Autant de situations qui soulèvent des questions d'éthique pour les accompagnants qui doivent faire avec et non à la place de la personne en situation de handicap.

Parallèlement, des bandes-dessinées ont été développées pour accompagner cette réflexion et faciliter la compréhension de ces cas pratiques.

Résultat, les remarques issues de ces ateliers ont nourri le projet de texte qui sera soumis au vote des participants au 46^e Congrès le 17 juin prochain. Texte qui sera une dernière fois discuté en ateliers participatifs le jeudi 15 juin.

Un Congrès, trois jours, 400 participants réunis à Lille

Concrètement, la première après-midi du congrès, le jeudi 15 juin, poursuivra dans cette dynamique à travers des prises de paroles de deux associations APAJH qui viendront exposer leurs démarches autour de l'Autodétermination, et l'ensemble de la chaîne de l'accompagnement : personnes accompagnées, militants bénévoles et professionnels.

Parallèlement, des dispositifs ont été créés pour faciliter la compréhension des différents « moments » de ce Congrès : facilitation graphique, interprétation théâtrale autour du texte « Autodétermination », mais aussi documents en « Facile à Lire et Comprendre » tels que l'ordre du jour, ou encore la présentation des comptes consolidés de la Fédération.

Le Congrès, c'est aussi le moment clé de la vie militante et associative : mi-juin, les participants seront ainsi appelés à voter pour renouveler les différentes instances de la Fédération APAJH (Conseil d'administration, Commission de contrôle et Conseil de vigilance), et aussi pour approuver les rapports qui seront présentés : le rapport d'activité, le rapport financier, le rapport moral et la motion d'orientation, et bien sûr le texte politique sur l'Autodétermination.

L'APAJH du Nord accueille le 46^{ème} Congrès de la Fédération APAJH

L'APAJH du Nord est une association laïque à but non lucratif, qui a été créée en 1970. L'association accueille plus de 1000 personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, sur le territoire du Nord, au sein de ses 18 établissements, services et entreprises. Elle se donne pour mission de faire aboutir la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière des personnes qu'elle accompagne. L'Association départementale œuvre et milite pour l'accessibilité universelle, déclinée par la Charte APAJH de Paris (juin 2014) avec pour vocation *l'accès à tout, pour tous*, avec tous notamment l'éducation, la vie citoyenne, les soins, le travail, la culture, les sports et les loisirs.

Ce 46^{ème} Congrès est une belle opportunité pour l'APAJH du Nord de montrer au travers de ses pratiques notamment, que l'Autodétermination est plus qu'un concept. En effet, il s'agit là d'une réelle manière de travailler au quotidien, d'accompagner les personnes et ainsi de démultiplier le pouvoir d'agir de toutes les parties prenantes de l'association.

ACCREDITATION ET DEMANDE D'INTERVIEW

Céline DIAZ, c.diaz@apajh.asso.fr / 06 30 43 60 01



A propos de la Fédération APAJH...

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 32 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr